

Les plus de l'IFEC

La direction et une équipe pédagogique composée de professeurs diplômés soumis à l'agrément de l'éducation nationale, à l'écoute des élèves, les accompagnant dans leur scolarité, leurs stages, l'insertion en milieu professionnel.

Enseignement de qualité depuis plus de 40 ans et reconnu auprès des professionnels

Préparation aux diplômes d'Etat : CAP Coiffure
(Session 2020 et 2021 : 100% de réussite)

Mention Complémentaire Coiffure
BP Coiffure

CAP Esthétique
BP Esthétique

Et Titre professionnel :
CQP SPA PRATICIEN

Partenariat avec plusieurs grandes marques :
ACADEMIE, L'OREAL,
MAKE UP FOR EVER,
PEGGI-SAGE, PBI ...

Situation exceptionnelle :
Proche de la gare (8min à pied), des arrêts de bus, dans une rue calme.

www.ifec-normandie.com
Mail : ifec-ccpec@orange.fr

RCS CAEN 384 066 692

1 & 3 rue de l'Arquette
14000 CAEN

02.31.84.28.50

Contacts : FLEUR Véronique
FLEUR Dylan

BP COIFFURE

2 ans

OBJECTIFS DU BP :

Le titulaire du Brevet Professionnel Coiffure (RNCP 12281 – Diplôme de niveau 4) est un professionnel hautement qualifié. Il est capable de :

- accueillir, prendre en charge et le suivi de la clientèle ;
- maîtriser les techniques d'hygiène, de soins capillaires, de coupe, de coloration, d'éclaircissement, de mise en forme temporaire ou durable et de coiffage.
- conseiller la clientèle et exercer une activité de valorisation des services et de suivi beauté.
- assurer également la gestion administrative et financière de l'entreprise ainsi que son développement, l'animation et la gestion du personnel.

A QUI S'ADRESSE LE BP?

PREREQUIS :

- Etre titulaire du CAP Coiffure
- Signer un contrat d'alternance avec un employeur.

Pour les candidats étrangers : être titulaire d'une carte de séjour en cours de validité

Entretien individuel et personnalisé sur dossier

Si Formation Continue (Nous consulter)

Profil requis : Avoir un sens artistique, être passionné(es) par la mode, la beauté, aimer s'occuper des autres et aimer le contact.

Votre motivation et votre investissement conditionnent votre réussite



DUREE DE LA FORMATION :

La formation s'effectue sur 2 ans à raison de 2 jours par semaine en présentiel suivant calendrier fourni à l'inscription pour un total minimum de 800h

DATES ET LIEUX :

De Septembre (année N) à fin Mai (année N+2), passage de l'examen en Juin (année N+2)
Lieu de la formation : IFEC 1 et 3 Rue de l'arquette 14000 CAEN

MODALITES ET DELAI D'ACCES A LA FORMATION

Prérequis validé
Signature fiche d'inscription et convention
Délai d'accès : de Mars à Septembre. (places limitées)
Possibilité d'accès après la rentrée (si places disponibles), nous contacter.

Accessibilité : pour les personnes atteintes d'un handicap nous contacter.

TARIFS :

Contrat d'apprentissage ou professionnalisation: Prise en charge par l'OPCO concerné.
Matériels et tenue professionnelle peut être pris en charge selon les modalités fixées par les OPCO.
Grille tarifaire nous consulter.

BP COIFFURE

2 ans

CONTENU PEDAGOGIQUE DU BP

Enseignements Professionnels PRATIQUE

Création, couleur, coupe, coiffage
Modification durable de la forme
Epreuve professionnelle au choix du candidat :
 Concevoir et réaliser des coiffures événementielles
 Coupe homme et entretien du système pilo-facial

Enseignements Professionnels THEORIQUE

Gestion de l'entreprise (vente conseil, management et gestion d'un salon de coiffure)
Sciences et Technologies
Arts appliqués à la profession

Enseignements Généraux

Expression française et ouverture sur le monde
Anglais



Répertoire National de Certification <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/12281>

PROGRAMME ET MODALITES D'EVALUATION

EPREUVES	UNITES	Coeff.	Mode	Durée
E1 - Création, coupe, couleur, coiffage	U10	6	Ponctuelle pratique	2h30
E2 - Modification durable de la forme	U20	5	Ponctuelle pratique	2h
E3 - Epreuve optionnelle au choix du candidat				
Coiffure événementielle	U30A	5	Ponctuelle pratique	1h
OU				
Coupe homme et entretien pilo-facial	U30B	5	Ponctuelle pratique	1h
E4 - Gestion de l'entreprise				
Ventes conseil	U41	2	Ponctuelle orale	10 min
Management et gestion d'un salon	U42	3	Ponctuelle écrite	3 h
E5 - Sciences - technologies et arts appliqués				
Sciences et Technologies	U51	6	Ponctuelle écrite	3h
Arts appliqués à la profession	U52	2	Ponctuelle écrite	2h
E6 - Expression française et ouverture sur le monde	U60	3	Ponctuelle écrite	3h
Epreuve facultative : langue vivante étrangère*	UF		orale	15min prépa + 15 min nterro

*Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme

Evaluation à chaud sur le niveau de satisfaction via un questionnaire et entretien individuel avec responsable de formation

BP COIFFURE

2 ans

METHODE PEDAGOGIQUE :

La méthode pédagogique est essentiellement une Pédagogie Active, c'est à dire "apprendre en faisant".
Il s'agit d'impliquer l'apprenant dans des situations (fictives ou réelles) pour qu'il puisse utiliser ses compétences et les faire évoluer au cours de la formation.
Démonstration des techniques, travaux pratiques d'application.
Evaluation pratique avec mise en situation.
Distribution de support pédagogique
Mise en situation professionnelle : jeu de rôle reconstituant une situation professionnelle au cours de laquelle le candidat devra réaliser la vente de prestations et de produits spécifiques.

LES + DE LA FORMATION :

- Ecole spécialisée dans le domaine de l'Esthétique et Coiffure depuis plus de 40 ans
- Effectifs réduits par classe : 16 élèves maximum
- Equipe pédagogique diplômée avec expérience dans le domaine et à l'écoute des élèves
- Contrôle régulier des acquis
- Inscription à l'examen
- Accès facile, proche des transports en commun.
- Ecoute et disponibilité pour optimiser votre réussite

SECTEURS D'ACTIVITE - TYPES D'EMPLOI ACCESSIBLES – NOTION DE PARCOURS

Secteurs d'activités :

Le titulaire du Brevet Professionnel Coiffure, peut exercer son activité comme employeur ou salarié dans les salons ou entreprises de coiffure, dans les entreprises de production ou de distribution de produits capillaires, dans les établissements sanitaires et sociaux (hôpital, maison de retraite, maison de convalescence...).

Il peut gérer sa propre entreprise, être coiffeur indépendant, à domicile.

Il peut occuper un poste de chef d'entreprise, directeur technique 'manager', chef de bac, coiffeur, animateur ou responsable technique, conseiller professionnel.

Au titre de la loi du 5 juillet 1996 qui modifie la loi n° 46-1173 du 23 mai 1946 portant réglementation des conditions d'accès à la profession de coiffeur, il peut exercer le contrôle effectif et permanent de toute entreprise ou établissement de coiffure.

Type d'emplois, Débouché :

- Coiffeurs/coiffeuses
- Artisans coiffeurs(es)

Passerelle et Lien : avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non
Pas d'équivalence

Poursuite de la formation :

- BM COIFFURE (brevet de maîtrise)
- ou diversification des compétences en esthétique par exemple :
 - CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie
 - CQP STYLISTE ONGULAIRE (Certification de Qualification Professionnelle)

